



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°75 – Le 18 septembre 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Actualité gouvernementale en Ille-et-Vilaine

Déplacement de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, à Rennes à l'occasion du SPACE



Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt s'est rendu à Rennes au SPACE, salon international des productions animales, vendredi 18 septembre matin.

Le ministre a débuté son déplacement par un temps d'échange avec les représentants des organisations professionnelles agricoles, les élus et les institutionnels. Il a poursuivi par une visite du salon où il a rencontré de nombreux exposants.

[En savoir +](#)

Le SPACE, qui accueille plus de 100 000 visiteurs chaque année, permet de connaître les dernières évolutions de pointe dans les équipements, bâtiments, alimentation. Il constitue ainsi un rendez-vous essentiel pour les éleveurs et les fournisseurs des exploitations animales.

Emploi

« Pour l'emploi en Bretagne » - Une campagne de communication sur les dispositifs d'aide à l'emploi



[En savoir +](#)

Les services de l'Etat en Bretagne se mobilisent pour une grande campagne de communication sur les mesures d'aide à l'emploi. 6 fiches emploi sont consultables sur les sites internet des Préfectures d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes d'Armor et du Finistère. Elles concernent les dispositifs suivants :

- le contrat d'apprentissage
- le contrat de professionnalisation
- le contrat de génération
- le contrat d'Initiative emploi
- l'emploi d'avenir
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi

Elections

Élections régionales 2015 : un délai exceptionnel d'inscription sur les listes électorales



[En savoir +](#)

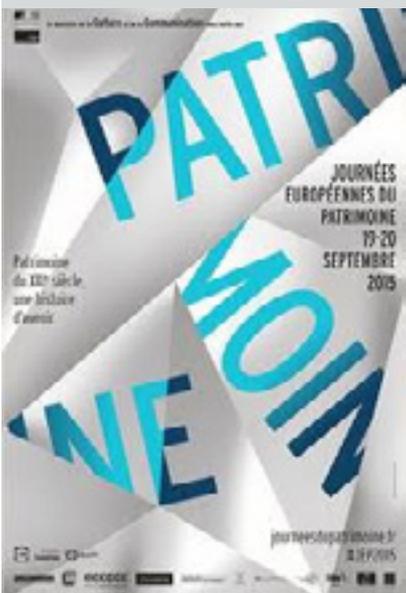
Exceptionnellement, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2015 pour pouvoir voter les 6 et 13 décembre 2015 aux élections régionales.

Vous bénéficiez encore de quelques jours pour vous inscrire.

Retrouvez sur le site du Ministère de l'Intérieur de plus amples renseignements sur les inscriptions sur les listes électorales.

Culture

32ème édition des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2015 : ouverture des portes de l'Hôtel Martenot et de son jardin, siège de la Préfecture de région



[En savoir +](#)

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre prochains se tiendra la 32ème édition des Journées européennes du patrimoine qui ont cette année pour thème : le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir.

Événement culturel incontournable depuis 1984, les Journées européennes du patrimoine offrent le temps d'un week-end, la possibilité à des millions de Français de découvrir la diversité du patrimoine. Associant initiatives publiques et privées, ces journées sont coordonnées en France par le ministère de la Culture et de la Communication et sont mises en oeuvre par les directions régionales des Affaires culturelles.

À cette occasion, Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, ouvre au public les portes de l'Hôtel Michau de Ruberso, dit Hôtel Martenot et de son jardin, siège de la Préfecture de région samedi 19 septembre de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Aménagement - Développement durable

Réduction des vitesses maximales autorisées sur la rocade de Rennes et ses principaux accès à compter du 1er octobre



[En savoir +](#)

Afin de contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique, mais également, contre le bruit, afin de renforcer la sécurité routière et d'améliorer la fluidité du trafic, Patrick Strzoda, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, en plein accord avec Nathalie Appéré, députée-maire de Rennes, Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole et Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, a décidé, à titre expérimental, de réduire de 20 km/h les vitesses maximales autorisées sur la rocade de Rennes et ses principaux accès. L'expérimentation, d'une durée d'un an, débutera le 1er octobre 2015.

Sur la rocade de Rennes, la vitesse maximale autorisée passera de 110 km/h à 90 km/h entre les portes de Beaulieu et de Saint-Malo (rocades Est et Nord), elle passera de 90 km/h à 70 km/h sur les secteurs Sud et Ouest. Sur les principales routes nationales et départementales menant à la rocade de Rennes, des réductions de vitesse seront également mises en place (en particulier allongement des tronçons limités à 90 km/h et introduction de sections limitées à 70 km/h).

Signature de la convention avec la Communauté de communes du val d'Ille portant sur les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPosCV), en présence de Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie



[En savoir +](#)

La communauté de commune du Val d'Ille est le premier territoire d'Ille et Vilaine lauréat de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

Son président a été convié par Ségolène Royal lors de la visite à St Malo, le 4 septembre, à signer la convention marquant son engagement au service du nouveau modèle énergétique et écologique français. Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

De nombreux territoires du département se sont également engagés dans la transition énergétique sur d'autres domaines : Plate-formes de la rénovation énergétique (Pays de Fougères et Rennes métropole), SMICTOM des pays de Vilaine « territoire zero gaspillage zero déchet », Pays de Vitre-Porte de Bretagne lauréat d'un appel à projet de la Région Bretagne et de l'ADEME pour une étude de faisabilité pour des unités de méthanisation...

D'autres territoires préparent des actions dans la continuité de leur PCET (Plan climat énergie territoire) comme Redon et St Malo.

Sécurité routière

6 radars fixes désormais équipés du « double-sens » en Ille-et-Vilaine



Comme annoncé par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, dans le plan pour la sécurité routière du 26 janvier dernier, le parc des radars est en cours de modernisation pour mieux lutter contre les vitesses excessives ou inadaptées. L'installation de la fonctionnalité « double-sens » à l'intérieur de radars fixes en est la première concrétisation.

[En savoir +](#)

La fonctionnalité « double-sens » permet au radar de contrôler la vitesse des véhicules sur les deux voies de circulation en sens opposés. Des panneaux d'information sont systématiquement installés sur chacun des axes contrôlés par un équipement « double-sens », dans chaque sens de circulation.

La période de test qui a commencé début juin 2015 s'est achevée lundi 14 septembre. Les poursuites judiciaires des infractions de vitesse relevées par les dispositifs double-sens sont désormais effectives.

Le département d'Ille-et-Vilaine compte 6 radars équipés du double-sens.

Citoyenneté

Rencontre régionale des valeurs de la République le 2 octobre 2015



Organisée à l'initiative du Préfet de région, en collaboration avec le Rectorat de l'académie de Rennes, la rencontre régionale Egalité et Citoyenneté mobilisera les services de l'Etat, des représentants de l'école, les mouvements associatifs, les collectivités locales et des entreprises de Bretagne autour des trois enjeux :

- Vivre ensemble l'école ;
- Tous acteurs de la société ;
- L'insertion sociale et professionnelle, vecteur de la citoyenneté.

[En savoir +](#)

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Appéré, Députée-maire de Rennes, Michel Quéré, Recteur de l'académie de Rennes et Gilles Clavreul, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ouvriront cette journée du vendredi 2 octobre .

Création d'une plate-forme régionale d'instruction des demandes relatives à l'acquisition de la nationalité française à la préfecture d'Ille-et-Vilaine



L'accès à la nationalité française est l'aboutissement d'un parcours d'intégration réussi, caractérisé par une adhésion aux valeurs et principes de la République. C'est ainsi qu'à compter du 1er octobre 2015, toutes les missions relatives à l'accueil des demandeurs et à l'instruction des demandes (enregistrement des dossiers et conduite des entretiens d'assimilation, élaboration des avis ou décisions) seront regroupées sur un site unique au sein du Service des étrangers en France à la préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes (35).

[En savoir +](#)

L'objectif de cette plate-forme qui concerne deux procédures - naturalisation et acquisition de la nationalité par déclaration à raison du mariage - est d'assurer un service à la fois harmonisé et plus rapide, grâce à la mutualisation des pratiques et des compétences des agents instructeurs.



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !
«Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes
en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'État en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.ille-et-vilaine.gouv.fr/
www.bretagne.gouv.fr/

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne, Délégation à la sécurité et à la circulation routières



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2015 Portail de l'Etat en Bretagne